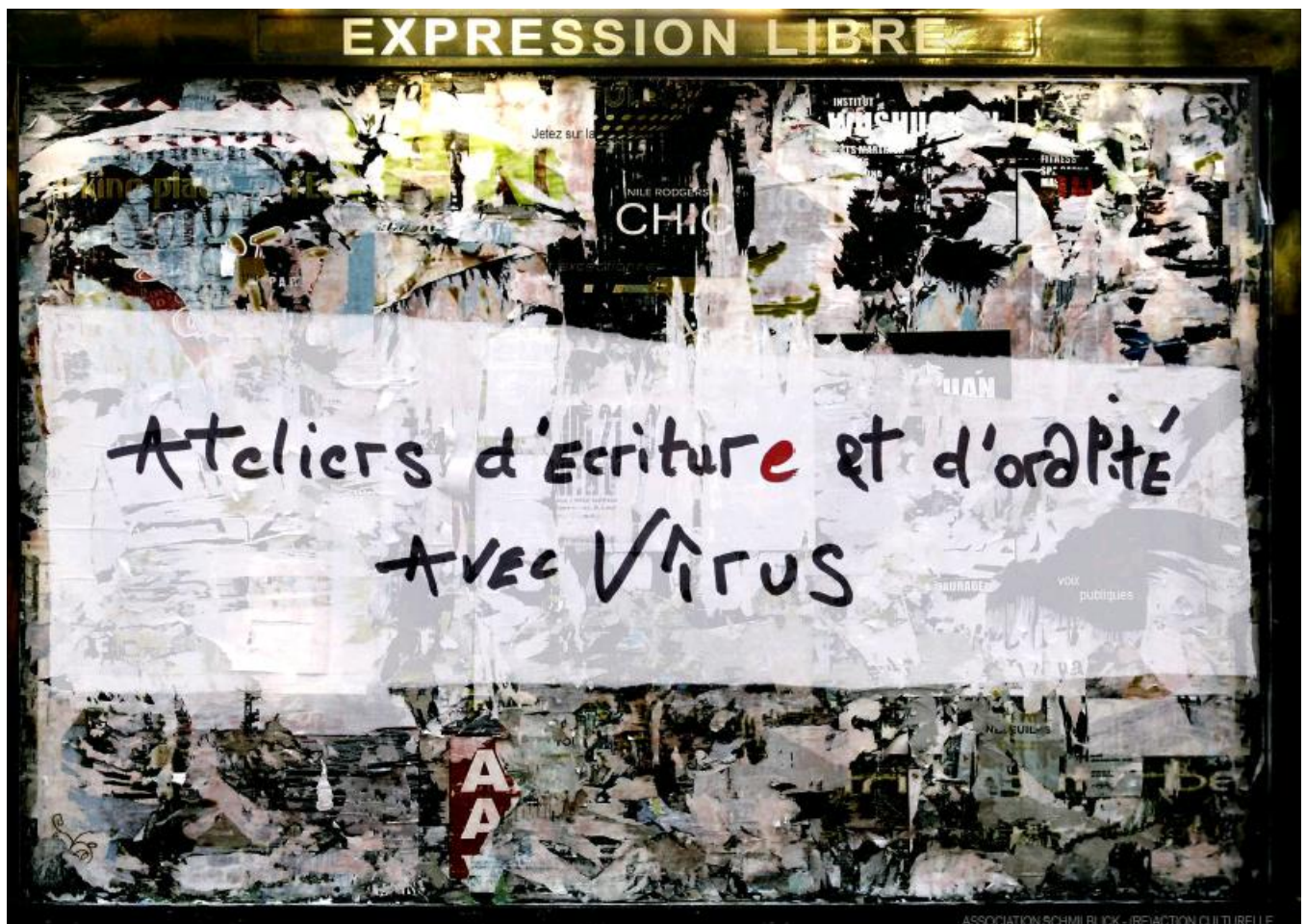




Les Vacances Apprenantes

Pour les 11/17 ans.

Création d'une Colo Apprenante



Préambule :

« Colo apprenante » offre des séjours avec renforcement des apprentissages (développement durable, art et culture, sport, sciences, innovation, numérique, langues étrangères).

Les « Colos apprenantes » :

Les « Colos apprenantes » accueillent les enfants et les jeunes scolarisés de 3 à 17 ans, en priorité ceux domiciliés en QPV mais également en zones rurales, issus de familles isolées ou monoparentales ou en situation socio-économique précaire. Cela concerne également les enfants en situation de handicap, les enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire ou encore les enfants de familles ayant perdu le lien avec l'école ou n'ayant pas de connexion Internet suffisante pour l'enseignement à distance. Une attention particulière sera donnée aux mineurs accompagnés par la protection de l'enfance.

L'objectif est que ces enfants puissent partir en colonies de vacances cet été durant des séjours labellisés « colos apprenantes » d'au moins 5 jours ouvrés, portés en priorité par des collectivités en lien avec des opérateurs. Les colos apprenantes devront proposer des modules de renforcement des apprentissages

Projet autour des arts et de la culture :

- Permettre aux adolescents qui le souhaitent l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs.

Cette colo apprenante s'articulera autour des arts de la rue et de la culture hiphop. Les arts de la rue constituent une discipline à part entière du fait de leur popularité historique. En effet, la rue étant « l'espace public », elle permet au peuple de s'exprimer : manifestations sociales, religieuses, culturelles, etc. La rue est également un lieu de rencontres et d'échanges.

C'est pourquoi, les propositions artistiques actuelles découlent de traditions culturelles anciennes afin de se réapproprier cet espace au travers d'interventions diverses et variées.

➤ Objectifs :

- Construire une culture artistique ouverte pour les jeunes
- Donner les moyens aux jeunes de mieux appréhender le monde en favorisant leur autonomie et leur esprit critique
- Développer l'art créatif des jeunes :
 - S'initier à différentes disciplines de la rue
 - S'épanouir à l'aide d'activité autour de l'art urbain
 - Permettre aux jeunes de s'exprimer
 - Travailler en équipe autour d'un projet

Le champ des arts de la rue étant large cette « colo apprenante » sera articulée autour de deux axes forts : « Colo apprenante autour de la musique urbaine et du hip-hop » :

- à l'aide d'atelier d'écriture et d'oralité :
 - Offrir une tribune d'expression libre
 - Valoriser les potentialités créatrices des jeunes



- Contribuer à la lutte contre les inégalités culturelles
- Faire naître du plaisir dans l'acte d'écriture
- Dédramatiser l'écrit
- Trouver sa propre manière d'écrire sans référence aux règles grammaticales, syntaxiques ou littéraires habituelles
- Découvrir et rencontrer les autres et s'enrichir par leurs productions

➤ **Moyens mis en œuvre :**

- Composition musicale style HIPHOP (DJ)
 - Découverte de la musique Hip-Hop, son histoire
 - Initiation à l'art du DJ et scratch
 - Création et composition musicale en lien avec les ateliers d'écriture et d'oralité
- Initiation à la danse HIPHOP :
 - Découvert de cette danse
 - Pratique d'une activité physique
 - Découverte de son corps, travail de coordination
 - Lutter contre la passivité et l'inactivité pour les jeunes

Finalité du Projet : Création d'un CD audio avec la composition des jeunes.

Le projet dans le temps :

- du lundi au jeudi création et composition musicale
- le vendredi enregistrement en studio des créations des jeunes (en y incluant des initiations à la danse pour permettre aux jeunes de s'évader et de se dépenser physiquement).

➤ **Renforcer les compétences scolaires des jeunes :**

En complément de la thématique « art de la rue » qui conduira à des ateliers d'écriture et d'expression orale, l'équipe d'animation proposera un soutien et des contenus éducatifs afin de permettre aux jeunes de réviser pendant cette période de vacances scolaires. Ces temps auront lieu sur 1h30/jour.



➤ **Le Public :**

Ce séjour est mis en place pour 15 jeunes adhérents du Pôle Animation Jeunesse.

Public cible :

- domiciliés en QPV ou en zones rurales
- Issus de familles isolées ou monoparentales ou en situation socio-économique précaire
- En situation de handicap
- Issus de famille de personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire
- Issus de familles ayant perdu le lien avec l'école n'ayant pas de connexion internet suffisante pour l'enseignement à distance accompagnés par la protection de l'enfance

➤ **L'équipe pédagogique :**

Directeur :

Benjamin DESAPHY : BAFA/BAFD/BPJEPS LTP en cours (non présent sur le site)

Animation :

- Eloise LEMARCHAND : IUT Carrières Sociales
- Jeremy DALLET : BAFA en cours

➤ **L'hébergement / restauration :**

- Gite « Le Panorama » à Barneville sur Seine (27310)

➤ **Les prestataires :**

Pour les ateliers d'écriture et d'oralité :

- Association Schmilblick – (RE) action culturelle : Par l'intervention de l'artiste Virus

Pour la composition musicale :

- Sebastien Henry : DJ SH

Pour la danse HIP-HOP :

- Abel Lespannier : Yonis Dance

➤ **Projet de vie de la « colo » :**

✓ **Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs :**

- *Mise en place de réunion participative :*

Le premier jour du séjour le groupe de jeunes devra mettre en place SON projet de fonctionnement.

- Les courses (quand les fait-on ?, par qui...)
- Les tâches ménagères (vaisselle, mise de table...)
- La préparation des repas



Concernant les règles de vie, les jeunes élaboreront leurs propres règles de vie commune, cependant l'équipe d'animation a fait une liste de règles non négociables :

- Un douche obligatoire par jour, peu importe le moment de la journée si cela ne dérange pas la vie de groupe.
- Obligation de participer aux tâches de vie commune
- Respect du règlement intérieur du lieu d'hébergement
- Les téléphones portable sont autorisés, mais interdits pendant les moments de vie commune et les activités menées. L'équipe d'animation décline toute responsabilité en cas de perte et de vol.

✓ **Autonomie dans la vie quotidienne et collective :**

- Faire « sans papa et maman » :

Les jeunes seront autonomes pour les différents moments de la vie quotidienne (mettre la table, vaisselle, nettoyage des salles, rangement des affaires personnelles...)

Cependant l'équipe d'animation sera là pour conseiller, guider, orienter et répondre aux interrogations des jeunes.

Ils seront également autonomes pour les moments d'hygiène (douche, lavage de mains et dents...). L'équipe d'animation sera là pour cadrer ces différents moments de vie.

➤ **Protocole sanitaire lié au COVID 19 :**

➤ **« Familles »**

- Sauf exception, les parents ne sont pas admis dans l'enceinte de l'hébergement

Si exception :

- un seul accompagnant
- port du masque obligatoire
- lavage des mains obligatoire (une solution hydroalcoolique sera à votre disposition)
- les échanges avec l'animateur s'effectueront à distance d'1 à 1m50.
- si des parents sont déjà présents, nous vous demanderons de patienter dans votre voiture.

➤ **« Si Symptômes »**

- Au-delà de 38°C de température, par mesure de sécurité, nous ne pourrions pas accueillir votre jeune.
- En cas de toux et/ou de fièvre dans la journée, le parent sera prévenu et devra venir chercher son jeune. Dans l'attente, le jeune sera isolé du groupe.

➤ **« Jeunes »**

- Port du masque obligatoire dans les transports et lorsque la distanciation sociale n'est pas possible.
- Lavage des mains obligatoire à l'arrivée dans le lieu, s à la sortie et tout au long de la journée notamment après être allé aux toilettes, avant et après manger, après s'être mouché, avoir toussé ou éternué (du savon et/ou de la solution hydroalcoolique sera mis à disposition)
- Le groupe ne dépassera pas 15 jeunes
- Les animations en groupe seront pour 10 jeunes maximum
- Le programme d'activités tiendra compte de la distanciation sociale et des gestes barrière



➤ « Professionnel(e)s Hygiène

- Respect des gestes barrière
- Port du masque obligatoire dans les transports et lorsque la distanciation sociale n'est pas possible
- Lavage des mains régulier et ce dès l'entrée dans le lieu, puis dès que nécessaire
- Au-delà de l'entretien quotidien du site, les zones à risque seront désinfectées régulièrement.

➤ Programme d'animation :

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Matin	Arrivée des jeunes et installation	Aide aux devoirs par groupe	Aide aux devoirs par groupe	Aide aux devoirs par groupe	Rangement et enregistrement en studio.
Après-midi	Atelier écriture/ musique + présentation des intervenants	Atelier écriture/ musique	Initiation à la danse HIPHOP	Atelier écriture/ musique	